

BOISVILLE- LA-SAINT-PÈRE

2024



*BULLETIN
MUNICIPAL N°32*

SOMMAIRE

Le mot du Maire.....	1
État-Civil	4
Les services de votre Mairie.....	5
Le projet de création d'un lotissement	6
Comptes Administratifs 2023.....	7
Commission des travaux	11
L'urbanisme pour l'année 2023.....	13
Fleurissement	14
Commission des fêtes et des manifestations.....	15
École maternelle/élémentaire	16
Collecte des déchets ménagers.....	17
Le Centre d'Intervention d'Allonnes (CI)	19
Bibliothèque	23
Le Club de l'Amitié – Loisirs créatifs	24
La Gymnastique volontaire	25
La Zumba.....	26
Amicale Boisville Football (affiliée UFOLEP)	26
Le Tennis club.....	27
Zoom : Le restaurant « La Chaudière »	29
Le bois Bigot : les éoliennes en quelques chiffres	31
Paroisse Saint Martin en Beauce	31
Recette : le RATA Beauceron	32
Un peu d'histoire : le récit de Honville.....	33
Sur un air de musique	36
Et un peu nostalgique !	39
L'ADMR	40
Rions un peu !.....	40

Le mot du Maire

Chères Boisivilloises, Chers Boisivillois,

Nous entamons cette année 2024 avec espoir et détermination et nous serons prêts à relever les défis qui se présenteront à nous.

En 2023, notre commune a connu des réalisations remarquables. Nous avons concrétisé d'importants projets permettant de redonner une belle image de notre commune.

Souvenez-vous, nous avons caractérisé l'année 2022, comme l'année de l'embellissement.

Tous nos projets de 2022 se sont poursuivis sur 2023, et force est de constater aujourd'hui, que nous sommes enfin arrivés à ce que nous attendions tous :

redorer l'image de notre Commune :

- la façade de la mairie, a été entièrement relookée et s'est vue porter hautement les couleurs de la République. Son horloge a été réinstallée après avoir subi une petite révision, ainsi que son bandeau « Liberté, Égalité, Fraternité » qui s'est vu supporter de nouveaux drapeaux,
- la bibliothèque a subi, à son tour, un ravalement de façade et a été dotée d'une belle enseigne,
- pour Noël, les illuminations de la mairie, de la bibliothèque et de quelques rues ont été modifiées et complétées,
- nous avons également investi dans les espaces verts pour redonner un peu de vie aux entrées de village, en les arborisant et les fleurissant,
- la seconde tranche des pistes cyclables, rue de la Vigne a été terminée un peu plus simplement que le projet initial,
- nous avons fait l'acquisition d'un véhicule électrique pour les services techniques, en tenant compte des nouvelles technologies,
- des places de stationnement au hameau de Chevannes ont été réalisées par l'entreprise ViaRoute,
- concernant la Fibre, des solutions ont été trouvées pour équiper les 3 fermes isolées et le Restaurant La Chaudière, en réseau souterrain, dans les mêmes conditions que le reste de la Commune : coût zéro pour les habitants.

Je félicite et remercie toutes les associations, toutes les personnes qui ont œuvré au bon déroulement des manifestations qui ont eu lieu dans notre commune, ainsi que tout le personnel communal, pour leur disponibilité et leur réactivité.

Mais également et surtout, tous nos partenaires :

- Chartres Métropole et le Conseil Départemental pour leurs aides financières et leurs conseils,
- nos conseillers départementaux, Mme Delphine Breton et M. Marc Guerrini, dans leurs investissements à la fois professionnels mais personnels également,
- M. Laurent Leclercq, notre Député qui a succédé à M. Philippe Vigier, qui a su trouver sa place au Ministère.

Tant d'Hommes et de Femmes au service de petites communes comme Boisville-la-Saint-Père, et qui nous soutiennent dans nos investissements, sans qui, de nombreux projets ne pourraient voir le jour, faute de moyens financiers et humains.

Je finirai la rétrospective de 2023, en faisant un rappel sur la trésorerie de la commune.

En effet, certains ont dû prendre connaissance d'un article dans la presse locale en juin 2023, sur la situation financière fragile de la commune suite à un contrôle de la Chambre Régionale des Comptes, fin 2022-début 2023.

La trésorerie de la commune va bien !

Nous avons été confrontés à des personnes qui n'ont pas l'habitude de travailler dans des petites collectivités et qui emploient des termes alarmistes et destructeurs pour la population et leurs élus.

De plus, c'est avec satisfaction aujourd'hui que je vous annonce l'accomplissement de notre engagement en matière de gestion immobilière. Comme annoncé dans le bulletin municipal de 2023, il s'avérait nécessaire pour la commune d'alléger sa dette financière en cédant ses 8 logements sociaux. Chose promise, chose faite !

La gestion financière et immobilière de nos 8 logements sociaux a été cédée à Chartres Habitat, au 1^{er} janvier 2024. De ce fait, la commune s'allège d'une lourde dette de **572 976,04 €**.

Cet élan financier renforce notre capacité à investir dans d'autres domaines.

D'autre part, je tiens à vous informer également d'une seconde étape cruciale pour Boisville et son École, concernant notre projet de lotissement sur la parcelle de 28 000 m², située à côté du stade.

Ce projet a été entièrement confié à la Société Publique Locale C'Chartres Aménagement. Ainsi à partir de cette année, nous commencerons à travailler, du point de vue administratif en étroite collaboration avec les services de cette SPL. Les premiers travaux devraient apparaître probablement courant 2025.

Nous arrivons, maintenant, aux projets 2024 :

-  Nous procéderons cette année, à la réfection des murs extérieurs de la mairie et de la bibliothèque, côté cour de l'École, ainsi que la réfection totale de la toiture de la mairie.

- ✚ Nous terminerons les travaux de ces deux bâtisses, en s'attaquant à la rénovation des murs intérieurs :
 - ✓ couloir et salle de conseil pour la mairie,
 - ✓ salle de lecture et couloir pour la bibliothèque.
- ✚ La création d'un parking en calcaire pour faciliter l'accès au cimetière sera faite côté lotissement de la Garenne.
- ✚ Nous procèderons également à la réfection du bitume aux abords de la salle des fêtes et du tennis.

Je terminerai la présentation des projets 2024, en vous informant qu'une inauguration sera faite, au Printemps prochain, du stade municipal qui endossera le nom « Stade Maurice Goirand ».

Maurice Goirand fut un personnage emblématique de Boisville-la-Saint-Père :

- il a été plusieurs années membre du conseil municipal
 - il a présidé le club de foot de Boisville durant plus de 30 années.
- Il nous a quitté le 10 mars 2023, à l'âge de 94 ans.*

Toute l'équipe municipale et moi-même restons, bien entendu, disponibles pour échanger avec vous sur tous les points qui en nécessiteraient le besoin.

Nous sommes, avant tout, une équipe disponible et joignable. N'hésitez pas !

Votre Maire,
Magalie Robert



État-civil

Les naissances de 2023

HALBUTIER Thimeo	le 9 janvier
CHOW WING BOM Maël	le 14 avril
RODRIGUÉS Léo	le 18 mai
BAUCHET Hortense	le 28 juillet
CHIFFLET Pénélope	le 11 août
MAUDUIT Lyam	le 4 octobre
CHEVALIER Mia	le 18 octobre
DELAHAIE Mathis	le 19 octobre
BUISSON Cassy	le 26 novembre
BEUCHER POIRET Shelby	le 2 décembre
CORÉ Mia	le 10 décembre



Ils se sont dit « OUI » en 2023

PAULMIER Sandra & SIMON Emmanuel	le 11 janvier
CLOAREC Eva & PREAU Frédéric	le 8 avril
VERLOES Astrid & HARDY Joseph	le 8 juillet
CHOW WING BOM Vanessa & JANBILLE Olivier	le 29 juillet
MAUNOURY Sophie & CHEVALIER Paul	le 30 septembre



Ils nous ont quittés en 2023

EURY Ophélie	le 26 février
GOIRAND Maurice	le 10 mars
COUPÉ Jacques	le 27 décembre
CHARPENTIER Claude	le 31 décembre



Les services de votre Mairie

Infos pratiques de votre mairie

Le secrétariat de mairie est ouvert au public :

Lundi	:	16h00 – 19h00
Mardi	:	8h00 – 11h00
Jeudi	:	14h30 – 17h30
Vendredi	:	13h00 – 15h30

Adresse	:	1 rue du stade - 28150 BOISVILLE-LA-SAINT-PÈRE
Téléphone	:	02 37 99 32 28
Email	:	mairie@boisvillelasaintpere.fr
Site internet	:	www.boisvillelasaintpere.fr

Les tarifs du cimetière

Les concessions :

Trentenaire	:	180 €
Cinquantenaire	:	250 €
Perpétuelle	:	1 150 €

Taxe unique de superposition : 95 €
(Sur les concessions acquises à compter du 01/01/2020)

Les caves urnes :

15 ans	:	90 €
30 ans	:	160 €

Le columbarium :

15 ans	:	160 €
30 ans	:	310 €

Jardin du souvenir :
gratuit

Commerces ambulants : Redevance - droit de place

Pour tout commerce ambulant stationnant sur la commune : la somme annuelle forfaitaire est de 270 €.

Pour les commerçants ambulants souhaitant un stationnement temporaire unique sur la commune : la somme forfaitaire est de 135 € pour chaque stationnement.

La salle des fêtes - Les tarifs de location :

Pour les habitants de la commune :	Pour les personnes qui n'habitent pas la commune :
Sans chauffage : 330 € Avec chauffage : 410 €	Sans chauffage : 420 € Avec chauffage : 515 €

Surplus vaisselle : 70 €

(notre salle des fêtes est maintenant équipée d'un lave-vaisselle)

Pour une réunion : 260 €

Caution : 1 500 €

Élue référente :

Sandra PERCHERON
06 14 70 09 22

Le projet de création d'un lotissement

[Élu référent : Romain Pryloutsky]

Après plusieurs mois de négociation et de travail avec différentes structures, le Conseil Municipal a choisi de confier l'entière gestion de son projet de lotissement à la Société Publique Locale (SPL) C'Chartres Aménagement.

L'objectif est double :

- **développer le village en douceur,**
- **sauvegarder notre école.**

Sur un terrain communal de 28 510 m², un lotissement, de plus de vingt parcelles, verra le jour d'ici quelques années.

Il nous est apparu évident et opportun de « jouer collectif » en nous tournant vers cette SPL affiliée à Chartres Métropole, dont notre commune est membre depuis le 1^{er} Janvier 2018.

Nous sommes devenus actionnaires de C'Chartres Aménagement le 28 Septembre dernier et nous allons commencer à travailler en étroite collaboration sur ce dossier.

Ce projet devrait se dérouler en 2 phases minimum, constituées chacune d'une dizaine de lots.

Les constructions seront précédées d'une période d'études de 2 ans minimum et les travaux devraient s'étaler sur une année entière, par phase. Ce qui devrait nous permettre d'accueillir les premiers habitants de ce lotissement fin 2026, début 2027, si tout se passe bien.



Ainsi que nous l'a rappelé Madame le Maire lors de la cérémonie des vœux, l'année 2023 a débuté intensément pour les finances de la commune.

En effet, toute fin 2022 et début 2023, la Chambre Régionale des Comptes a audité l'ensemble des comptes (budget général, école, Logements sociaux...) sur la période 2017-2021 (2 mandats, 3 maires).

L'objet d'un tel travail, habituellement réservé aux communes bien plus importantes (villes, Communautés de Communes, Communautés d'Agglomération, Départements...), est de mettre en lumière de possibles dysfonctionnements. Il se veut d'abord pédagogique et formateur, plutôt que répressif.

Un élargissement de ces audits est en déploiement au niveau national et c'est à ce titre que Boisville (comme Allonnes) a été concerné. Ce travail a représenté plusieurs dizaines d'heures de désarchivage et de recherche de documents. Inutile de vous préciser que nous ne disposons ni des effectifs, ni des formations pour répondre à ces demandes dans un timing très serré et donc saluons l'investissement de notre secrétaire de mairie qui a permis ce travail dans les délais impartis.

Les conclusions de ce rapport ont été publiées dans la presse locale sans attendre notre retour apportant des détails et mesures correctives. Aussi tel que vous avez pu le lire, nous avons dans ce même article de l'Écho Républicain, apporté notre point de vue et dénoncé les propos excessifs voire outranciers et inexacts. Nous avons par la suite recontacté par téléphone la Chambre Régionale des Comptes pour leur faire part de notre étonnement et mécontentement. Nous attendons toujours à ce jour, leur retour sur l'aménagement de leur discours...

En conséquence, il nous semble important de vous présenter factuellement nos finances pour que chacun puisse se faire une image réelle de la situation.

Nous restons à votre disposition pour tout détail que vous souhaiteriez éclaircir.

1) La trésorerie

Solde moyen créditeur qui oscille autour de 250 000 à 300 000 €, soit environ plus de 6 mois de fonctionnement pour une norme mini à 2 mois (90 000 à 100 000 € pour Boisville). Notons que ce niveau est maintenu depuis plusieurs années maintenant. Il témoigne de la bonne tenue des comptes (entrées/sorties).

2) Investissements (décaissements année civile)

248 000 € d'investissements décaissés depuis le 01/01/23 dont notamment la concrétisation d'opérations lancées en 2022

- ✚ Kangoo électrique : 32 000 €,
- ✚ Menuiseries mairie et bibliothèque : 27 000 €,
- ✚ Réfection salle archive : 7 500 € ...



L'investissement important de l'exercice est l'enfouissement de la fibre sur les lieux isolés de la commune pour 83 000 €, financé par un emprunt auprès de la Banque des Territoires sur 20 ans. Cette opération était incontournable pour l'équité communale. Nous avons bénéficié de 20 000 € de matériel d'Eure-et-Loir Numérique et nous devrions toucher une subvention de 30% du Conseil Départemental.

Les investissements sont nombreux, coûteux mais les projets avancent et la commune s'embellit (mairie, bibliothèque, espaces verts...) et se structure (fibre, moyens techniques...).

Parallèlement, le montant des subventions sur ces investissements représente au total 115 000 € et l'emprunt fibre 56 000 €, soit un reste à charge de 77 000 € pour la commune.

3) L'endettement

Une analyse intermédiaire du bilan du Budget principal donne l'approche suivante (chiffres non arrêtés, après cession de l'endettement des logements sociaux).

Au 31/12/23, il restera 279 000 € de Capitaux Restants Dus (CRD) pour une Capacité d'Autofinancement brute d'environ 80 000 €, soit 3-5 années (norme maxi 10-12 ans pour une commune de moins de 3500 habitants).

Soit par déduction une capacité supplémentaire d'endettement maximale d'environ 500 000 €. Pour autant, atteindre ce niveau nous bloquerait pour tout investissement imprévu et ne laisserait aucune marge de manœuvre, ce qui n'est pas souhaitable ni raisonnable.

Nous sommes enfin au bout de notre épisode LASM : nos 8 logements ont été cédés au 01/01/24, avec la dette correspondante de 573 000 €. Dans ce timing, nous échappons au contexte de taux défavorable et aux travaux de rénovation à venir.

Donc après 10 ans d'efforts sous 3 maires différents :

- 🏠 Remboursement de l'emprunt In Fine 2024 de 284 000 €,
- 🏠 Externalisation du tennis couvert pour 400 000 € à Chartres Métropole,
- 🏠 Sortie des logements sociaux pour 573 000 €.

Endettement Commune au 31/12/23 (après cession LASM)

Objet	Capital emprunté	CRD au 01/01/24	Annuité 2024	Annuité 2025	Dernière annuité
Église	135 000 €	10 046 €	10 513 €	0 €	2024
Réseau sec	49 930 €	38 014 €	2 535 €	2 535 €	2041
Réseau sec	49 930 €	37 200 €	2 478 €	2 478 €	2041
Réseau sec	77 540 €	57 559 €	4 495 €	4 495 €	2038
Fibre	56 744 €	56 744 €	3 637 €	3 637 €	2048
Tracteur	50 000 €	37 653 €	7 265 €	7 265 €	2029
Cœur de village	110 000 €	34 375 €	6 744 €	6 744 €	2030
Cantine École	100 000 €	7 328 €	7 683 €	0 €	2024
Total		278 919 €	45 350 €	27 154 €	

4) Perspectives 2024 et années à suivre

Projets restant à réaliser de 2023 sur 2024 pour 32 000 € (pour un reste à charge de 11 000 € pour la commune).

Projets à l'étude pour 2024 de 52 000 € (avec un reste à charge de 21 000 €).

Lotissement : projet confié dans son intégralité à la SPL C'Chartres Aménagement.

5) Axes de travail

Nos recettes de Fonctionnement sont constituées de :

- ✚ Impôts (taxe foncière principalement),
- ✚ Dotations de l'État,
- ✚ DSC Chartres,
- ✚ Divers (servitudes, Ifer éolien, ...).



Et pour la section d'Investissement de :

- ✚ Subventions FDI (Département 28),
- ✚ Subventions Fonds de Concours (Chartres Métropole),
- ✚ Ventes (terrains....).

Donc si nous voulons plus de budget pour plus de projets sans endettement massif, nous avons 2 leviers :

- Augmenter les impôts,
- Trouver d'autres ressources diverses comme la vente de nos terrains inutilisés, des éoliennes, des panneaux photovoltaïques, des antennes, des servitudes....et être conscient qu'il faille trouver un équilibre contrainte/rentabilité.

Nous travaillons activement à privilégier la 2^{ème} solution en sachant que les taux d'imposition de la commune sont dans la moyenne basse de notre strate départementale et nationale, et qu'ils n'ont pas été relevés depuis 10 ans en dépit de l'inflation et de la baisse des dotations étatiques.



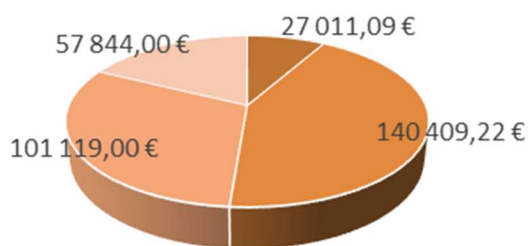
Comptes Administratifs 2023 [Élu référent : Julien Doussineau]

(Ces chiffres ne sont pas encore validés par le Conseil Municipal)

INVESTISSEMENT

Recettes

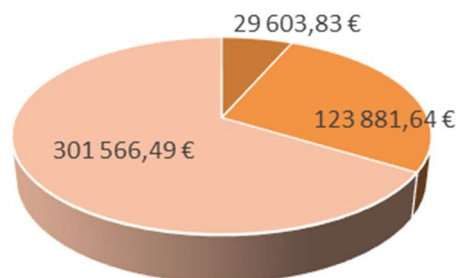
Opérations d'ordre de transfert entre sections	27 011,09 €
Dotations, fonds divers et réserves	140 409,22 €
Subventions d'Investissement	101 119,00 €
Emprunts	57 844,00 €
TOTAL	326 383,31 €



- Opérations d'ordre de transfert entre sections
- Dotations, fonds divers et réserves
- Subventions d'Investissement
- Emprunts

Dépenses

Emprunts de dettes assimilées	29 603,83 €
Dotations, fonds divers et réserves	123 881,64 €
Immobilisations corporelles	301 566,49 €
TOTAL	455 051,96 €

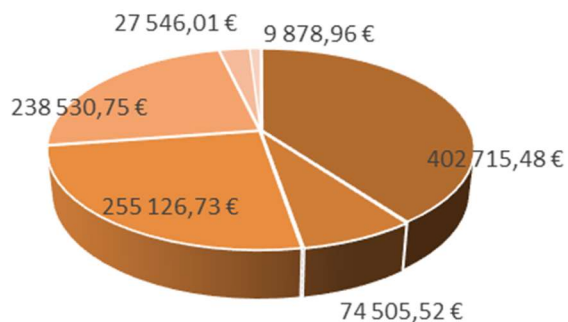


- Emprunts de dettes assimilées
- Dotations, fonds divers et réserves
- Immobilisations corporelles

FONCTIONNEMENT

Recettes

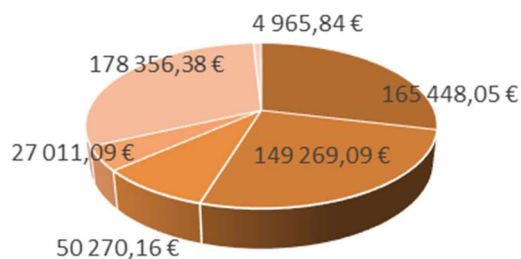
Atténuations de charges	402 715,48 €
Produits des services, du domaine et ventes diverses	74 505,52 €
Impôts et taxes	255 126,73 €
Dotations, subventions et participations	238 530,75 €
Autres produits de gestion courante	27 546,01 €
Produits exceptionnels	9 878,96 €
TOTAL	1 008 303,45 €



- Atténuations de charges
- Produits des services, du domaine et ventes diverses
- Impôts et taxes
- Dotations, subventions et participations
- Autres produits de gestion courante
- Produits exceptionnels

Dépenses

Charges à caractère général	165 448,05 €
Charges de personnel et frais assimilés	149 269,09 €
Atténuations de produits	50 270,16 €
Opérations d'ordre de transfert entre sections	27 011,09 €
Autres charges de gestion courante	178 356,38 €
Charges financières	4 965,84 €
TOTAL	575 320,61 €



- Charges à caractère général
- Charges de personnel et frais assimilés
- Atténuations de produits
- Opérations d'ordre de tranfert entre sections
- Autres charges de gestion courante
- Charges financières

Les travaux effectués au cours de l'année 2023 :

La façade de la mairie a fait peau neuve avec un ravalement bien mérité ; sa pendule, en sommeil depuis quelques années, a pu reprendre du service.

La toiture et le ravalement de la bibliothèque ont également été refaits.

La seconde tranche des pistes cyclables, rue de la Vigne, est terminée.



Proche du city stade, une table de ping-pong et une table de pique-nique ont été installées. Une 2nde table de pique-nique a également été mise en place à côté du château d'eau.

La sécurité a été renforcée notamment :

- aux abords de l'entrée du village par le changement de signalisation devant les établissements Lecoq,
- par la remise en état des îlots à Demainville avec signalisation au sol,
- par la création de places de parking dans le hameau de Chevannes.

Les équipements :

La mairie a dû remplacer la camionnette communale après 25 ans de bons et loyaux services ; celle-ci a été remplacée par une camionnette électrique dans un but de respect environnemental.

Un lave-vaisselle équipe désormais la salle des fêtes ce qui apporte un « plus » pour la location.

Les décorations de Noël, de plus en plus nombreuses, ont illuminé les rues de la commune et de ses hameaux.



Enfin les 3 fermes isolées ainsi que le restaurant La Chaudière ont pu bénéficier des mêmes avantages que le reste de la commune pour recevoir la fibre : réseau souterrain et gratuité pour les habitants.

L'année 2023 s'est terminée par le départ en retraite de Patrice Fauconnier, le 1^{er} décembre dernier, après 42 années passées au service de la commune ; nous lui souhaitons une longue et paisible retraite.

Il a été remplacé par Frédéric Dodin, qui est également sapeur-pompier volontaire au C.I. de Allonnes. Nous lui souhaitons la bienvenue au sein de l'équipe communale.

Avec son binôme Damien Bocquet, plus spécialisé pour l'entretien des espaces verts, l'équipe est au complet.

Les projets pour 2024 :

- création d'un parking à l'entrée du cimetière avec nettoyage du chemin,
- réfection de l'enrobé à l'arrière de la salle des fêtes,
- rénovation de la toiture de la mairie,
- ravalement des façades de la mairie et de la bibliothèque, côté cour de l'école,
- réfection intérieure de la mairie...

Je ne finirais pas cette page sans féliciter notre nouvelle équipe, Frédéric et Damien qui, avec un esprit d'équipe déjà bien développé, contribue à l'embellissement, l'entretien et la sécurité de notre commune.



L'urbanisme pour l'année 2023

[Élu référent : Romain Pryloutsky]

Numéro Dossier	Demandeur	Adresse du Bien	Nature de la Demande
Documents d'Urbanisme (CU)			
CU0280472300001	HERBEL Marcelle	3 Impasse du Centre	Vente Terrains ou Maisons
CU0280472300002	SHEIK MAMODE Frédéric	11 Rue du Square	
CU0280472300003	GFA LANCELIN	Les Eaux	
CU0280472300004	GFA LANCELIN	Les Epinettes	
CU0280472300005	DELARUE Philippe	Le Moulin de Demainville	
CU0280472300006	FOUCAULT Odette	Les Juverseaux	
CU0280472300007	Notaire	5 Rue Saint Laurent	
CU0280472300008	BESNARD Line	15 rue de la République	
CU0280472300009	POMMEREAU M-Thérèse	La Borne	
CU0280472300010	MULLER Daniel	27 rue de la Vigne	
CU0280472300011	VINCENT Nicole	Les Longs Réages	
CU0280472300012	CHIFFLET Claude	La Garenne	
CU0280472300013	FERREIRA Paul	5 ruelle du Centre	
CU0280472300014	MINET Sébastien	10 rue des Déportés	
CU0280472300015	Notaire		
CU0280472300016	LE FLOCH Guillaume	7 La Garenne	
CU0280472300017	MALNOULT Emile	16 rue de la République	
CU0280472300018	GUILLARD Lucien	21 rue des Déportés	
CU0280472300019	GIRAUD Michèle	Le Cimetière aux Chevaux	
CU0280472300020	Notaire	L'arpent	
CU0280472300021	BONNET Pierre	4 Rue de la Résistance	
CU0280472300022	VILLEDIEU Philippe	46 rue des Déportés	
CU0280472300023	MAC CARTHY William	Impasse du Bon Oeuf	
CU0280472300024	LE REBOULIN	Les Ouches de Boisville	
CU0280472300025	MALNOULT Emile	16 rue de la République	
CU0280472300026	Mairie	1 rue de la République	
CU0280472300027	FAUCONNIER Luc	Les Ouches de Boisville	
Permis de Construire (PC)			
PC0280472300001	VINCENT Nicolas	Demainville	Hangar
PC0280472300002	MAISONS Philippe	Létourville	Bâtiment agricole
PC0280472300003			
PC0280472300005			
PC0280472300004	DOUSSINEAU Julien	L'Orme	Bâtiment agricole
Permis de Démolir (PD)			
PD0280472300001	CHIFFLET Camille	39 Rue de la République	
PD0280472300002	LOPEZ ROBLES Alvaro	8 rue des Déportés	
PD0280472300003	GUIZELIN Sébastien	25 rue de la République	

Déclarations Préalables (DP)			
DPO280472300001	DECLAS Benjamin	25 rue de la République	Panneaux photovolt.
DPO280472300002	BESNARD Line	15 rue de la République	Clôture
DPO280472300003	SHEIK MAMODE Frédéric	11 Rue du Square	Appentis
DPO280472300004	DUFAUD Laure	10 rue de Moutiers	Piscine
DPO280472300005	KAVACIUK Alexandre	3 rue du Moulin, Demainville	Agrandissement
DPO280472300006	CHIFFLET Claude	Rue de l'Abbé Chauveau	Division en vue de construire
DPO280472300007	FIGHT	18 rue Saint Jean, Honville	Abris de jardin
DPO280472300008	LORTON Bertrand	14 La Garenne	Clôture
DPO280472300009	BUISSON Erwan	30 rue de la Vigne	Velux
DPO280472300010	BEUTELSTETTER Pascal	1B rue de l'Orme, Honville	Panneaux photovolt.
DPO280472300011	ORTIOU Vincent	L'Arpent	Clôture
DPO280472300012	CHIFFLET Claude	39 Rue de la République	Toiture
DPO280472300013	THOMAS Carole	14 rue du 8ème RTT, Honville	Panneaux photovolt.
DPO280472300014	GUIZELIN Sébastien	25 rue de la République	Toiture
DPO280472300015	PAULAT Sébastien	22 rue de la Vigne	Panneaux photovolt.
DPO280472300016	VERON Jean-Marc	9 rue de la République	Clôture
DPO280472300017	HALBUTIER Hugo	29 rue de la République	Menuiseries
DPO280472300018	ROBERT Antoine	3 rue du Square	Clôture
DPO280472300019	LEPLAT Régis	2B rue Saint Laurent	Clôture
DPO280472300020	CALLEAU Sébastien	18 rue de Moutiers	Toiture
DPO280472300021	BOCQUET Damien	36 rue de la Vigne	Toiture
DPO280472300022	CHEKROUN Emmanuel	2 Rue Saint Jean, Honville	Panneaux photovolt.
DPO280472300023	VERON Jean-Marc	9 rue de la République	Clôture

Fleurissement

[Élu référent : Romain Pryloutsky]

Vous l'aurez sans doute remarqué, des arbres et arbustes ont été plantés sur plusieurs entrées de Boisville.

L'envie est de donner un aspect agréable et fleuri lorsque que l'on arrive sur la commune, avec de grands arbres de chaque côté : des Crataegus et Prunus, puis au pied de ces arbres, des Craspedia Beauty, Photinia-nain, Oranger du Mexique et Saugé rouge pour le côté fleuri.

C'est l'occasion aussi pour vous, habitants de Boisville et de ses hameaux, de fleurir encore plus vos habitations pour rendre notre village fleuri et chaleureux pour les personnes qui le traversent.

Merci à vous de participer à l'embellissement de notre commune.

Voici un aperçu de ce que cela donnera dans quelques années :



La commission des fêtes et des manifestations

[Élue référente : Sandra Percheron]

La commission des fêtes et des manifestations organise tout au long de l'année des commémorations mais aussi des moments de détente et de convivialité.

Grâce à ces événements, nous avons plaisir à vous retrouver.

D'ailleurs, nous sommes heureux de constater que les nouveaux habitants se joignent à nous et nous en sommes ravis !

Venez profiter de tous ces moments de rassemblements, ils sont importants pour la vie communale. Ils permettent de faire connaissance, d'échanger sur divers sujets et d'écouter vos remarques et vos suggestions pour améliorer la vie au sein de notre village.

Pour rappel et dans l'ordre du calendrier, voici quelques photos des célébrations de l'année 2023 :



Les vœux du Maire le 6 janvier, en présence de M. Philippe Vigier, Député de la 4^{ème} circonscription d'Eure-et-Loir.



Commémoration du 8 Mai



La fête des parents le 23 juin



Le traditionnel repas du 13 juillet, suivi de la retraite aux flambeaux, d'un feu d'artifice et d'un bal populaire



Commémoration du 11 Novembre



Le 11 décembre : l'arbre de Noël, en présence d'un magicien et du Père Noël



École maternelle/élémentaire

[Élue référente : Magalie Robert]

L'école primaire a fait sa rentrée avec un effectif de 89 élèves répartis en quatre classes. Suite à une baisse d'effectif, nous avons écopé d'une fermeture de classe. Il y a donc trois classes sur le site de Boisville-la-Saint-Père et une classe sur le site de Allonnes.

PS/MS : 13 PS + 10 MS = 23 avec Véronique PRYLOUTSKY et Solenne LIAUTAUD le jeudi, (ATSEM : Mme SORIN Aurore),

GS/CP/CE1 : 5 GS + 8 CP + 10 CE1 = 23 avec Coralie GALLOT,

CE2/CM1 : 13 CE2 + 8 CM1 = 21 avec Sandrine VERY à Allonnes,

CM1/CM2 : 7 CM1 + 15 CM2 = 22 avec Claire BUISSON.

Toutes les classes de l'école travaillent sur le thème des JO. Les élèves participeront à diverses activités sportives notamment avec l'USEP, une semaine de poney est prévue à Beauvilliers en mai/juin, des énigmes chaque semaine permettent de trouver un objet ou un personnage en lien avec les sports représentés aux JO...

Le marché de Noël de l'école a eu lieu dans la salle des fêtes d'Allonnes le 15 décembre 2023. Nous espérons pouvoir faire une kermesse le 22 juin 2024 si nous avons assez de parents volontaires pour aider. Je rappelle que toutes les manifestations organisées par l'école rapportent de l'argent à la coopérative, ce qui nous permet de mener des projets intéressants et stimulants pour les élèves.



Pour les nouveaux arrivants sur la commune, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès de la mairie si vous avez des enfants en âge d'être scolarisés afin de prévoir au mieux les effectifs de la prochaine rentrée (enfants nés en 2021 pour la rentrée 2024/2025).

Collecte des déchets ménagers



Boisville-la-Saint-Père Calendrier des collectes 2024

JANVIER

FEVRIER

MARS

AVRIL

MAI

JUIN

LU 1	Férié
MA 2	
ME 3	
JE 4	🗑️
VE 5	
SA 6	🚚
DI 7	
LU 8	
MA 9	
ME 10	🗑️
JE 11	
VE 12	
SA 13	
DI 14	
LU 15	
MA 16	
ME 17	🗑️
JE 18	
VE 19	🚚
SA 20	
DI 21	
LU 22	
MA 23	
ME 24	🗑️
JE 25	
VE 26	✖️
SA 27	
DI 28	
LU 29	
MA 30	
ME 31	🗑️

JE 1	
VE 2	🚚
SA 3	
DI 4	
LU 5	
MA 6	
ME 7	🗑️
JE 8	
VE 9	
SA 10	
DI 11	
LU 12	
MA 13	
ME 14	🗑️
JE 15	
VE 16	🚚
SA 17	
DI 18	
LU 19	
MA 20	
ME 21	🗑️
JE 22	
VE 23	
SA 24	
DI 25	
LU 26	
MA 27	
ME 28	🗑️
JE 29	

VE 1	🚚
SA 2	
DI 3	
LU 4	
MA 5	
ME 6	🗑️
JE 7	
VE 8	
SA 9	
DI 10	
LU 11	
MA 12	
ME 13	🗑️
JE 14	
VE 15	🚚
SA 16	
DI 17	
LU 18	
MA 19	
ME 20	🗑️
JE 21	
VE 22	
SA 23	
DI 24	
LU 25	
MA 26	
ME 27	🗑️
JE 28	
VE 29	🚚
SA 30	
DI 31	

LU 1	Férié
MA 2	
ME 3	
JE 4	🗑️
VE 5	
SA 6	
DI 7	
LU 8	
MA 9	
ME 10	🗑️
JE 11	
VE 12	🚚
SA 13	
DI 14	
LU 15	
MA 16	
ME 17	🗑️
JE 18	
VE 19	
SA 20	
DI 21	
LU 22	
MA 23	
ME 24	🗑️
JE 25	
VE 26	🚚
SA 27	
DI 28	
LU 29	
MA 30	

ME 1	Férié
JE 2	🗑️
VE 3	
SA 4	
DI 5	
LU 6	
MA 7	
ME 8	🗑️
JE 9	Férié
VE 10	
SA 11	🚚
DI 12	
LU 13	
MA 14	
ME 15	🗑️
JE 16	
SA 18	
DI 19	
LU 20	Férié
MA 21	
ME 22	
JE 23	🗑️
VE 24	
SA 25	🚚
DI 26	
LU 27	
MA 28	
ME 29	🗑️
JE 30	
VE 31	

SA 1	
DI 2	
LU 3	
MA 4	
ME 5	🗑️
JE 6	
VE 7	🚚
SA 8	
DI 9	
LU 10	
MA 11	
ME 12	🗑️
JE 13	
VE 14	
SA 15	
DI 16	
LU 17	
MA 18	
ME 19	🗑️
JE 20	
VE 21	🚚
SA 22	
DI 23	
LU 24	
MA 25	
ME 26	🗑️
JE 27	
VE 28	
SA 29	
DI 30	

ORDURES MÉNAGÈRES

🗑️ Une fois par semaine

**SORTIR LE JOUR DE LA COLLECTE
AVANT 13H.**

EMBALLAGES MÉNAGERS ET PAPIERS

🚚 Une semaine sur deux.

**SORTIR LE JOUR DE LA COLLECTE
AVANT 13H.**

ENCOMBRANTS

✖️ 26 janvier
12 juillet

SORTIR LA VEILLE APRÈS 19H.

La sortie des déchets en dehors des jours de collecte peut faire l'objet d'une amende.

Attention aux jours fériés
Collectes décalées
(sauf le 8 mai, collectes maintenues)

PLUS D'INFORMATIONS
Chartres-metropole.fr 0 800 22 20 36 Service à appel gratuit

TOUS

les emballages et les papiers se trient !

**Bouteilles
Flacons et bidons
en plastique**



**Cartonnettes
Briques alimentaires
Tous les papiers**



Emballages métalliques



**Barquettes, blisters,
pots, sacs,
sachets et films en plastique**



Petits emballages métalliques



Boisville-la-Saint-Père

Calendrier des collectes 2024

JUILLET	AOUT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE
LU 1	JE 1	DI 1	MA 1	VE 1 Férié	DI 1
MA 2	VE 2	LU 2	ME 2	SA 2	LU 2
ME 3	SA 3	MA 3	JE 3	DI 3	MA 3
JE 4	DI 4	ME 4	VE 4	LU 4	ME 4
VE 5	LU 5	VE 6	SA 5	MA 5	JE 5
SA 6	MA 6	SA 7	DI 6	ME 6	VE 6
DI 7	ME 7	DI 8	LU 7	JE 7	SA 7
LU 8	JE 8	LU 9	MA 8	VE 8	DI 8
MA 9	VE 9	MA 10	ME 9	SA 9	LU 9
ME 10	SA 10	ME 11	JE 10	DI 10	MA 10
JE 11	DI 11	JE 12	VE 11	LU 11 Férié	ME 11
VE 12	LU 12	VE 13	SA 12	MA 12	JE 12
SA 13	MA 13	SA 14	DI 13	ME 13	VE 13
DI 14 Férié	ME 14	DI 15	LU 14	JE 14	SA 14
LU 15	JE 15 Férié	LU 16	MA 15	VE 15	DI 15
MA 16	VE 16	MA 17	ME 16	SA 16	LU 16
ME 17	SA 17	ME 18	JE 17	DI 17	MA 17
JE 18	DI 18	JE 19	VE 18	LU 18	ME 18
VE 19	LU 19	VE 20	SA 19	MA 19	JE 19
SA 20	MA 20	SA 21	DI 20	ME 20	VE 20
DI 21	ME 21	DI 22	LU 21	VE 22	SA 21
LU 22	JE 22	LU 23	MA 22	SA 23	DI 22
MA 23	VE 23	MA 24	ME 23	DI 24	LU 23
ME 24	SA 24	ME 25	JE 24	LU 25	MA 24
JE 25	DI 25	JE 26	VE 25	MA 26	ME 25 Férié
VE 26	LU 26	VE 27	SA 26	ME 27	JE 26
SA 27	MA 27	SA 28	DI 27	JE 28	VE 27
DI 28	ME 28	DI 29	LU 28	SA 30	SA 28
LU 29	JE 29	LU 30	MA 29	VE 29	DI 29
MA 30	VE 30		ME 30		LU 30
ME 31	SA 31		JE 31		MA 31

ORDURES MÉNAGÈRES

Une fois par semaine
SORTIR LE JOUR DE LA COLLECTE
AVANT 13h.

EMBALLAGES MÉNAGERS ET PAPIERS

Une semaine sur deux.
SORTIR LE JOUR DE LA COLLECTE
AVANT 13h.

La sortie des déchets en dehors des jours de collecte peut faire l'objet d'une amende.

ENCOMBRANTS

26 janvier
12 juillet
SORTIR LA VEILLE APRÈS 19h.

Attention aux jours fériés
Collectes décalées
(sauf le 8 mai, collectes maintenues)

PLUS D'INFORMATIONS
Chartres-metropole.fr 0 800 22 20 36 Service à appel gratuit

TOUS

les emballages et les papiers se trient !

Bouteilles
Flacons et bidons
en plastique



Cartonnettes
Briques alimentaires
Tous les papiers



Emballages métalliques



Barquettes, blisters,
pots, sacs,
sachets et films en plastique



Petits emballages métalliques



Le Centre d'Intervention d'Allonnes (CI)

Recherche des locaux :

Dans son discours de Sainte Barbe de 2022, le chef de centre avait attiré l'attention sur le manque d'équipements et l'état des locaux actuels du Centre d'Intervention et de Secours d'Allonnes.



La configuration des locaux de l'actuel CIS, ne permet pas d'entreprendre leur agrandissement ou leur réhabilitation en vue de les rendre plus fonctionnels et attractifs.

L'actualisation du Schéma Départemental d'Analyse et de Couverture des risques (SDACR), ainsi que la construction de la future A 154 imposent une réflexion dès à présent sur la couverture des risques dans le secteur d'intervention du CIS Allonnes.

En l'absence de locaux existants au sein des quatre communes, la seule solution serait de construire une nouvelle caserne. Il existe sur la commune d'Allonnes une réserve foncière d'une superficie de 900m² qui avait été dédiée en son temps à la construction d'une caserne pour les pompiers.

Il y a quelques jours, le Colonel hors classe Sébastien GRAS, Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours (DDISIS) a rencontré le chef de centre afin de lui faire connaître la position du SDIS28 concernant l'avenir du CIS Allonnes.

Le DDSIS a confirmé la volonté du SDIS de conserver le maillage actuel concernant l'implantation et le nombre de CIS dans notre département, néanmoins, la conjoncture économique actuelle contraint le SDIS à limiter le nombre de réhabilitations ou constructions neuves.

Dans la liste des CIS nécessitant que des travaux soient entrepris, le CIS Allonnes arrive dans le top 3, cependant, des arbitrages seront nécessaires concernant leur planification.

La construction d'une caserne de pompiers ne peut être envisagée qu'à condition qu'il y ait des hommes et des femmes pour la faire vivre.

Un Centre d'Intervention et de Secours est l'affaire de tous :

Il n'y a pas de petites ou de grandes casernes de pompiers, il y a des casernes. L'efficacité des sapeurs-pompiers est en fonction de leur formation, de leurs équipements, mais surtout en fonction de leur proximité et leur rapidité à arriver sur les lieux d'intervention.

Vous avez entre 16 et 55 ans, vous avez envie de devenir acteur de votre propre sécurité, alors venez nous rendre visite, engagez-vous comme sapeur-pompier volontaire. On peut être sapeur-pompier volontaire jusqu'à 65 ans.

Contrairement aux idées reçues, pour être sapeur-pompier volontaire il ne faut pas être un grand sportif. Dans la plupart des communes de France, tous les samedis ou

dimanches des rencontres de football ont lieu et pourtant croyez-vous que tous les joueurs qui évoluent dans les championnats départementaux sont obligés d'avoir la même condition physique que les joueurs évoluant dans les clubs professionnels ?

Devenir Sapeur-pompier volontaire est une expérience de vie formidable qui nous fait prendre conscience qu'il n'y a pas besoin d'aller à l'autre bout du monde pour aider ceux qui, l'espace d'un instant, voient leur vie bouleversée. Ils ont besoin de vous.

sapeur-pompier + volontaire = moi aussi

Comment devenir volontaire ?

Il vous suffit de :

- être âgé(e) de 17 ans au moins et de 55 ans au plus,
- satisfaire aux conditions d'aptitudes physique et médicale,
- jouir de vos droits civiques,
- suivre une formation initiale.

Générosité, enthousiasme, sens des autres...

sont les qualités qui caractérisent les sapeurs-pompiers volontaires.

Le département d'Eure-et-Loir en compte moins de 2000, ce qui n'est pas suffisant pour faire face sereinement aux 26 800 demandes de secours annuelles.

Vous aimez la vie, vous avez du cœur, vous avez envie d'agir ?
Alors devenez sapeur-pompier volontaire !

Nous vous attendons

Femme, homme, de 17 ans à 55 ans, quels que soient votre métier ou votre activité, venez partager un engagement fort au service de vos concitoyens, de vos voisins, de votre département...

OSEZ AGIR...

Devenez sapeur-pompier volontaire en Eure-et-Loir

Vous pouvez vous informer

auprès du centre d'incendie et de secours le plus proche de votre domicile,
ou en contactant

le service départemental d'incendie et de secours d'Eure-et-Loir :

Tél : 02 37 91 88 89

mission-volontariat@sd28.fr

www.sd28.fr



Les effectifs du Centre d'Intervention d'Allonnes :

Le centre d'Intervention d'Allonnes compte un effectif actuel de 8 sapeurs-pompiers : 2 Officiers, 1 Sous-Officiers, 5 hommes du rang dont une féminine.

L'activité du Centre d'Intervention d'Allonnes pour l'année écoulée :

Entre le 1^{er} novembre 2022 et le 31 octobre 2023, le centre d'intervention d'Allonnes a assuré 40 interventions pour l'ensemble des 4 communes se décomposant de la façon suivante :

- 1 intervention pour accident avec un véhicule routier ;
- 30 interventions pour secours aux personnes ;
- 1 intervention pour feu ;
- 6 interventions pour opérations diverses ;
- 1 intervention pour opérations particulières ;
- 1 fausse alerte.



Le nombre de sorties effectuées pendant cette période représente 40% du nombre d'interventions qui se sont déroulées dans notre secteur d'intervention. Les 60% restantes ont été assurées par les CIS voisins. Le manque d'effectifs est la principale cause qui nous a empêché d'assurer un plus grand nombre d'interventions.

La formation du grand public aux gestes de premiers secours :

Les sapeurs-pompiers du CIS Allonnes en collaboration avec l'Union Départementale des Sapeurs-pompiers d'Eure-et-Loir (UDSPEL), a organisé au cours de 2023, 4 sessions de formation PSC1 (Prévention et Secours Civiques de niveau 1).

D'une durée de 8 heures chacune, ces formations certificatives sont destinées au grand public. Elles sont sanctionnées par un diplôme ayant une reconnaissance nationale.

Organisées les mercredis afin de permettre aux salariés du secteur privé ou public de se former pendant leur temps de travail et les samedis pour ceux qui souhaitent suivre cette formation pendant leur temps libre.

34 personnes âgées de 13 à 75 ans ont obtenu leur diplôme. Parmi eux, il y avait entre autres, des employés communaux, des artisans, des agriculteurs, des restaurateurs et même un conseiller municipal.



Compte-tenu des demandes, d'autres formations PSC1 seront organisées en 2024.

Création d'un site Facebook :

Dans le but de promouvoir notre activité nous avons créé un site Facebook accessible à tous sous réserve d'acceptation préalable. Sur ce site, les membres peuvent poster ou partager des articles à condition qu'ils soient en rapport avec l'activité de sapeur-pompier ou en relation avec les amicales.

 [CI ALLONNES \(officiel\) / SDIS28](https://www.facebook.com/CI.ALLONNES)

La Sainte Barbe des sapeurs-pompiers d'Allonnes :

Le 25 novembre dernier, nous avons fêté notre Sainte Patronne Sainte Barbe.

Pour la première fois la cérémonie s'est déroulée le samedi matin, à la salle des fêtes Jean Gallet dans la commune d'Allonnes en présence :

- du Colonel Sébastien SALES, Directeur Départemental Adjoint ;
- du Commandant Franck FOURMAS Vice-Président de UDSPEL et Chef de centre du CIS Voves ;
- des Officiers de Gendarmerie commandant les Brigades de Thivars et de Voves ;
- des Maires et des élus des quatre communes défendues par le CIS Allonnes ;
- des chefs des CIS de Ouarville, Saint-Georges-Sur-Eure et Sours.
- des familles et des amis des sapeurs-pompiers du CIS Allonnes.

Pendant cette cérémonie ont été mis à l'honneur :

- le Sergent-chef Frédéric DODIN a reçu la médaille d'honneur de sapeur-pompier échelon argent pour 20 ans de service ;
- le Lieutenant Florent TRESSEL a reçu la médaille d'honneur de sapeur-pompier échelon bronze pour 10 ans de service ;
- le Sapeur-pompier de 1^{ère} classe David CARDOSO a reçu la médaille d'honneur de sapeur-pompier échelon bronze pour 10 ans de service ;
- le Sapeur-pompier de 2^{ème} classe Kylian ATILHO a reçu le galon de sapeur-pompier de 1^{ère} classe, ainsi que l'écusson départemental ;
- la Sapeuse-pompier de 2^{ème} classe Géraldine MÉJANE a reçu le galon de sapeur-pompier de 1^{ère} classe, ainsi que l'écusson départemental ;
- le Sapeur-pompier de 1^{ère} classe Kylian ATILHO, a reçu des diplômes équipier incendie et protection des personnes, des animaux, des biens et de l'environnement.
- la Sapeuse-pompier de 1^{ère} classe Géraldine MEJANE, a reçu des diplômes équipier incendie et protection des personnes, des animaux, des biens et de l'environnement.
- le Sergent-Chef Frédéric DODIN, a reçu l'attestation de formation de correspondant de prévention ;
- le Sapeur-pompier de 1^{ère} classe Pierre LE GAC a reçu l'attestation de formation journée silos et séchoirs.

La Sainte Barbe départementale :

Le premier décembre, le service départemental d'incendie et de secours a célébré Sainte Barbe dans le cadre magnifique du parc du château de Maintenon.

Au cours de cette cérémonie plusieurs sapeurs-pompiers du département ont été mis à l'honneur, parmi lesquels le Capitaine Carlos Ramos Carvalhido qui a reçu la médaille d'honneur des sapeurs-pompiers avec rosette échelon argent pour services exceptionnels.



Cette médaille récompense une carrière de sapeur-pompier volontaire commencée le 1^{er} avril 1984, un investissement au service des concitoyens.

Capitaine Carlos RAMOS CARVALHIDO

Bibliothèque

La Bibliothèque, un lieu où il fait bon...

LIRE
SE DÉTENDRE
CRÉER
DÉCOUVRIR
RÊVER
PARTAGER



L'accès à la bibliothèque est **libre** et **gratuit** pour tous.

L'**inscription** est **gratuite** et valable un an date à date.

Elle donne droit au prêt de **6 documents** pour **6 semaines**.

Vous trouverez dans la bibliothèque :

- des romans, des BD, des documentaires, pour les petits et les grands,
- un accès internet et WiFi
- des livres en gros caractères
- un accès à près de 1000 livres numériques à télécharger gratuitement et légalement, ainsi qu'à plus de 1000 titres de presse sur le site <https://mediatheques.eurelien.fr/>
- une mini ludothèque
- un espace détente intérieur et extérieur

Grâce au module *Skilleos* de la Médiathèque départementale d'Eure-et-Loir, vous aurez également accès à plus de 1 100 modules de formations vidéo, pour tous les âges et tous les goûts : musique, photo, yoga, cours de langues, loisirs créatifs, management, informatique et bureautique, code de la route...



Cette année encore, la bibliothèque poursuit ses partenariats: non seulement avec la Médiathèque départementale d'Eure-et-Loir, mais aussi avec l'école primaire de Boisville-la-Saint-Père: une nouvelle classe est accueillie depuis le mois d'octobre; les trois classes viennent une fois par mois et chaque élève peut ainsi emprunter un livre et le rapporter à son domicile.

Pas une minute à perdre, venez découvrir ou redécouvrir la bibliothèque municipale!

En plein cœur du hameau, cette-dernière a connu une réelle embellie en 2023: réfection de la toiture, ravalement de la façade, nouveau mobilier grâce au financement du Conseil Départemental, changement des huisseries, avec accès sur une jolie cour extérieure clôturée, mais aussi signalétique sur la façade qui montre clairement que la commune a la chance d'avoir une bibliothèque tenue par des bénévoles.

A noter que la bibliothèque voit son nombre de visiteurs augmenter fortement cette année, pour notre plus grand plaisir.

En route pour 2024 avec différents projets qui nous tiennent à cœur !

OUVERTURE AU PUBLIC:

Vendredi 16h30 - 18 h

Samedi 10h30 - 12 h

ABONNEZ
VOUS!



Bibliothèque municipale
de Boisville la Saint Père

Au plaisir de vous rencontrer!

Claudine, Nadine et Hélène.

CONTACT:

2 rue du Stade
28150 BOISVILLE-LA-SAINT-PÈRE
09 67 08 08 98

biblioboisville@gmail.com

Le Club de l'Amitié - loisirs créatifs

Notre association, c'est un lieu
d'échange et de partage pour tous !

Retrouvons-nous, un jeudi,
tous les 15 jours,
De 14h à 18h
Un goûter offert

Cours de cartonnage, jeux carte thiamine, etc...



Les membres de l'association :

Présidente : Anne-Marie Marchand

Vice-président : Christian Arondeau

Trésorière et secrétaire : Marie-Claude Aubertin

Les membres du bureau : Sylvie Arondeau, Eliane Garos, Jeanne Gouhier, Bernadette Plançon, René Aubertin, Michel Bacon, Pierre Marchand.

Prévisions 2024 :

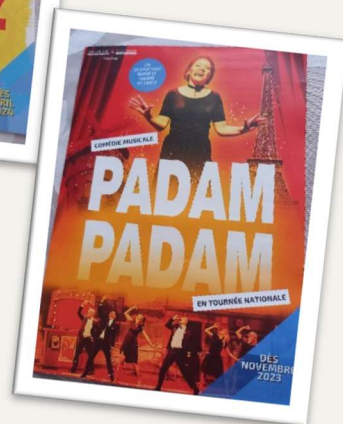
16 mars 2024 : soirée couscous

17 avril 2024 : Comédie musicale " Twist à St Tropez " au
Centre Culturel Edmond Desouches à Lucé

Samedi 1^{er} juin : concours de pêche au plan d'eau de Honville



Et en préparation : soirée, loto, exposition

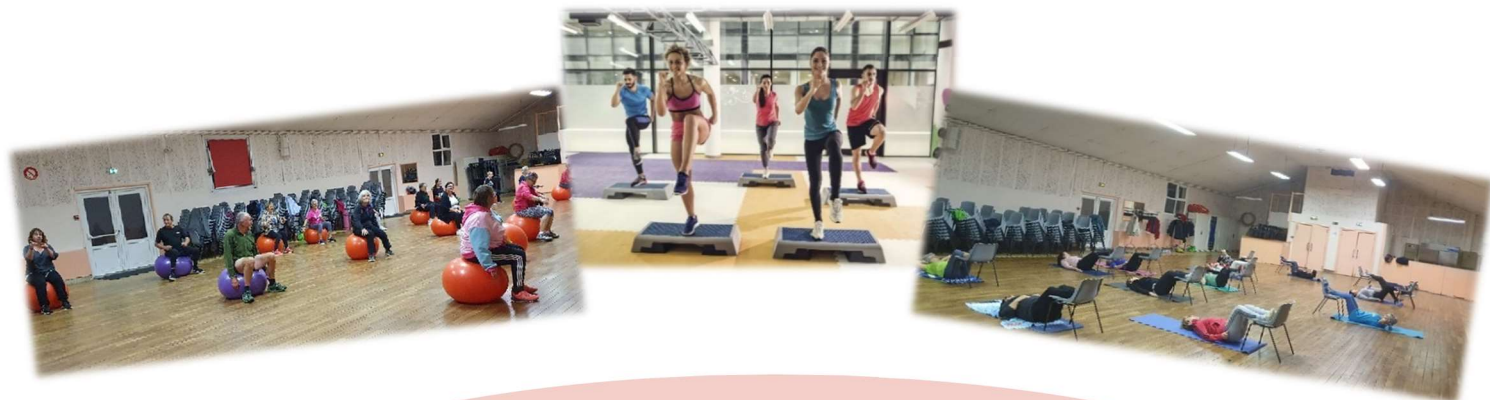


La Gymnastique volontaire

Cours d'abdos, cardio-training, équilibre, fessiers, renforcement musculaires, steps, etc...

***Tous nos cours sont assurés par une animatrice agréée FFEPGV
(Fédération Française d'Éducation Physique et de Gymnastique
Volontaire)***

***tous les mercredis soir, à 19h00,
à la salle des fêtes de Boisville-la-Saint-Père***



Nos projets pour 2024 :

21 février : soirée crêpes

Au printemps : sortie, mais rien de fixé actuellement

26 juin : pique-nique de fin de saison

Présidente : Madame Réjane CHRISTIEN
(06 37 19 89 08)

Trésorière : Véronique AUGER

Secrétaire : Annie PRIEUR

Membres : Sylvie ARONDEAU, Aurore DAUVILLIERS,
Laëtitia GALBY, Sylvie MEUDIC, Catherine PERCHERON.

La Zumba

Cours de zumba à la salle des fêtes tous les jeudis de 19h à 20h.

Cette année, et depuis plusieurs années maintenant, ce cours de zumba rassemble une quinzaine de personnes, de tout âge, pour danser sur des rythmes de bachata, meringue, salsa, reggaeton, cumbia, et bien d'autres encore.



Dans la bonne humeur, sans pression et dans une ambiance conviviale.

Venez décompresser et profiter d'un moment rien qu'à vous !



Amicale Boisville Football (affiliée UFOLEP)



Président : Régis LEPLAT – 06.76.11.09.85
Trésorier : Erwan BUISSON
Secrétaire : Bertrand PICHARD

Créée en janvier 2023, l'Amicale Boisville Football compte aujourd'hui **22 licenciés**, âgés de 17 à 52 ans.

L'association a débuté au niveau Intermédiaire Bas et se place aujourd'hui au niveau Intermédiaire Haut.

Elle rencontre des équipes du département, partageant la même catégorie, comme Prunay-le-Gillon, Sours, Le Coudray, Maintenon, et bien d'autres encore.

Planning des matchs à Boisville-la-Saint-Père, le dimanche à 10h

25 Février : tournoi en salle au Gymnase Jean Gallet de Voves

10 Mars : rencontre avec l'Association Sportive **Denonvilloise**

24 Mars : rencontre avec le Football Club Franco-Turque de **Chartres**

7 Avril : rencontre avec **Amilly Sport Loisirs**

12 Mai : rencontre avec le Football Club de **Prunay-le-Gillon**

Le Club recrute des joueurs, en vue de créer une nouvelle équipe !

Tout bénévole est le bienvenu au sein de l'Association.

Pour tout renseignement, **contactez Régis LEPLAT au 06.76.11.09.85.**

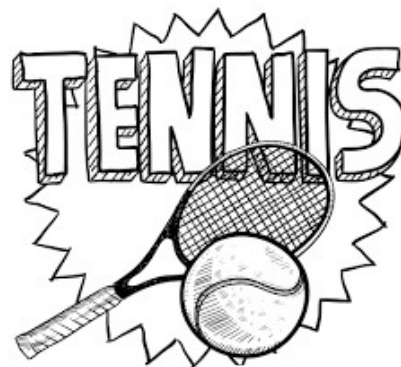
Les Sponsors 2023 : Mairie de Boisville-la-Saint-Père, O'Rollet Chô, Chez Molly, Aéro Solutions, Greg Tatroo, Logiflammes et le Crédit Agricole de Dammarie

Le Tennis club

Cette année 2023 a été marquée par un nombre de licenciés en forte hausse (98 membres, record au club) et par des résultats sportifs dépassant les attentes.

Une salle très souvent occupée, entre loisirs et compétitions, avec un nombre croissant d'équipes engagées dans divers championnats, le club est dans une bonne dynamique qui doit rester positive.

Sans les nombreuses heures passées par les bénévoles pour faire vivre le club, nous pouvons vite être en difficulté.



Points sportifs :

Total d'équipes engagées : 16 pour la saison (Senior + 35 ans, Hiver et Printemps)

En hiver (janvier 2023), maintien des 5 équipes, dans des groupes très relevés.

Au printemps (mai 2023), les féminines terminent une fois de plus deuxième, à force de persévérance leurs efforts finiront par payer.

Chez les hommes, notre équipe 1 remonte en pré-régionale en finissant première des deux poules de 1^{ère} division et termine championne d'Eure-et-Loir.

Notre équipe 2 monte en division 1, elle finit 1^{ère} de sa poule, belle performance.

L'équipe 3 se maintient en division 2, bravo à elle.

En septembre, nos vétérans masculins, (senior + 35 ans), l'équipe 1 rejoint la pré-régional et se confrontera à Chartres 1, Dreux 1, Maintenon 1 ... en septembre 2024, du très haut niveau.

Les 4 autres équipes se maintiennent dans leur division respective.

A titre individuel, félicitations à Clémence Maisons qui a gagné le tournoi individuel printemps d'Eure-et-Loir de sa catégorie, et atteint les quarts de finale au régional de Blois.

Nos cours sont assurés par :

Emilie Mrad : AMT (Animatrice Moniteur de Tennis), en charge des enfants le samedi matin.

Paloma Gicquiaud : AMT (en remplacement de Florian Britz), en charge des adultes les mardi et jeudi soirs.



Thomas Angez : AMT, en charge des adolescents le mercredi.



Animations :

Nombreux tournois sont au programme :

- tournois homologués des licenciés (Boisville-Voves) d'octobre à mars,



- une soirée Octobre Rose gérée par les filles à eu lieu en semaine afin de récolter des fonds pour le cancer du sein,
- un goûter de Noël (+ remise de cadeaux) pour les enfants du club,
- des Tournoi Multi Chances (TMC) ont lieu durant l'année en fonction des classements des joueurs,
- matchs championnat équipes tout au long de l'année (hiver, printemps et vétérans),
- animation "ramène tes parents" à la fin des cours en juin,
- stages tennis juillet-août gérés par Émilie,
- portes ouvertes du club en septembre.

Une nouvelle fois et nous ne le dirons jamais assez, merci à la commune pour son soutien fidèle chaque année.

Merci à nos partenaires, l'entreprise DELARUE et la société BELSIA qui accordent leur confiance à nos équipes pour ainsi véhiculer de belles valeurs défendues par notre sport.

Merci aux membres du bureau et merci à vous les capitaines d'équipes.



Nous finirons par une pensée pour notre amie Valérie Hullot. Le club a perdu en avril un membre apprécié de tous. Son charisme, sa bienveillance, son sourire vont nous manquer.

Pour nous joindre :

caroline.tennisboisville@gmail.com ou sur facebook : **Vigilante Boisville Tennis**

Vous souhaitez soutenir le Tennis Club de Boisville

Alors contactez Arnaud COLAS, Président du Club, afin de mettre en place une convention de mécénat ou de sponsoring. Votre aide financière ou matérielle est précieuse !

Zoom : Restaurant LA CHAUDIÈRE



Restaurant La Chaudière

Lieu-dit La Chaudière

RN154

28150 Boisville-la-Saint-Père

02 37 99 32 06 - www.la-chaudiere.com

Un Cadre féerique

Situés à 15 minutes de **Chartres** en **Eure-et-Loir**, sur la route d'Orléans (la RN 154), Sandra et Emmanuel SIMON vous accueillent dans un petit coin de paradis, implantée au milieu d'un parc boisé avec quelques canards et oies au bord de l'eau. **La Chaudière** est un endroit propice à la détente pour les grands et les petits.

Pour des renseignements personnalisés, contactez Sandra au **02 37 99 32 06**.

La Chaudière est un restaurant spécialisé dans la **cuisine traditionnelle**.
Offrant un **cadre agréable** et une **ambiance conviviale**, ce **restaurant familial** est le lieu idéal pour vos **repas de famille** ou **d'affaires**.



Sandra et Emmanuel organisent des banquets pour les **réceptions**.
Ils vous proposent des **menus riches** et **variés**,
à des **prix abordables** pour tous vos événements.

Cuisine traditionnelle et raffinée aux **saveurs authentiques** :
Tous nos plats sont concoctés à partir de **produits frais**,
issus de **producteurs locaux**.

Pour vos cadeaux, pensez au chèque cadeau !!!!

Nous pouvons vous faire des chèques cadeaux à offrir du montant que vous désirez à valoir tout au long de l'année.

Confiez l'organisation de vos réceptions au restaurant La Chaudière

Le restaurant **La Chaudière** propose différents menus pour vos réceptions à des **tarifs adaptés**.

N'hésitez pas à demander des **conseils personnalisés** !

Contactez-nous par téléphone au **02 37 99 32 06** ou via notre formulaire en ligne.

Ouvert tous les midis, fermé le Mercredi
Ouverture le soir uniquement pour les banquets.

Les Formules à votre disposition

- ✚ 1 Plat : **20.00 €**
- ✚ 2 Plats : **31.00 €**
 - Entrée, Plat ou Plat, Dessert
- ✚ 3 Plats : **36.00 €**
 - Entrée, Plat, Fromage ou Dessert
- ✚ 4 Plats : **42.00 €**
 - Entrée, Plat, Fromage et Dessert

Menu Enfant 14.00 €

Steack – Pâtes Fraîches
Glace Smarties
Boisson



Entrées

St Marcellin rôti aux amandes, magret de canard fumé et pomme Fruit
Roulé de Saumon fumé au chèvre frais, pamplemousse, baies roses et coriandre
Demi avocat aux agrumes et crevettes, sauce Miel/citron et huile d'Amandes
Foie Gras de Canard maison au magret séché (supplément de 10.00 euros)
Tataki de Boeuf mariné au soja et citron vert, copeaux de parmesan
Poêlon de 12 Escargots



Plats



Truite de Mer grillée, mangue et aubergines aux éclats de noix
Onglet de Bœuf grillé aux Echalotes
Rognons de Veau Bonne Manière (Cognac - Moutarde - Champignons - fines herbes)
Filet de Canette à la mandarine impériale
Côtes d'agneau grillées sauce yaourt à la menthe



Fromages

Brie de Meaux et sa salade, **Ste Maure** et sa salade, assortiment de fromages et sa salade



Desserts



Poire pochée à la vanille, panée coco, sauce chocolat
Brioche perdue aux cerises
Crème brûlée à la vanille bourbon et fève de tonka
Tarte tatin, glace rhum-raisin
Nougat glacé, coulis de mangue
Pavlova aux fraises
Moelleux au chocolat, crème anglaise
Sorbet citron/vodka ou Sorbet pomme/calvados ou Sorbet mandarine/liqueur de mandarine
Glace 2 boules
(Vanille - Chocolat - Coco - Café - Pistache - Caramel - Cerise - Fruits de la Passion - Citron vert - Pomme verte - Fraise - Ananas - Pamplemousse - Pêche)

Le bois Bigot : les éoliennes en quelques chiffres

Les dernières informations concernant le parc éolien présent sur notre commune :

- 4 éoliennes Nordex N90 ont été mises en service en 2006. Ces éoliennes ont été rachetées par le **Groupe ERG France** en 2015,
- puissance installée : **9,2 MV**,
- production en 2023 : **21 279 MWh**,
- couverture en électricité en 2023 : **9360 habitants**.



Le parc éolien a produit plus de l'équivalent de la consommation des ménages de Boisville-la-Saint-Père et Allonnes.

Aujourd'hui, nous sommes amenés à réfléchir au devenir de ce parc...

Paroisse Saint Martin en Beauce

BAPTÊME DES TOUT-PETITS

Le baptême est le sacrement par lequel votre enfant devient enfant de Dieu et entre dans la vie chrétienne en rejoignant la grande famille des baptisés. À l'image de Jésus, revenu à la vie après être passé par la mort, le baptême le fait renaitre à la vie nouvelle en Dieu. Il devient fils du Père et frère de Jésus, ensemble dans le même Esprit.

En demandant le baptême pour votre enfant avant qu'il ne soit en âge de le faire par lui-même, vous vous engagez à l'élever dans l'amour de Dieu et de son prochain.

Pour préparer le baptême de votre enfant, contactez votre paroisse. Vous y trouverez des personnes à l'écoute pour vous accompagner dans votre démarche.

ORGANISER LES FUNÉRAILLES D'UN PROCHE

Ce sont les pompes funèbres qui sont habilitées à organiser les obsèques. L'entreprise que vous contacterez s'adressera à la paroisse pour planifier la cérémonie.

Par la suite, la paroisse vous proposera de vous rencontrer, pour vous accompagner et préparer la cérémonie religieuse. En fonction des paroisses et des circonstances, la célébration sera présidée par un prêtre, un diacre ou conduite par des laïcs missionnés par le curé.

**Besoin de contacter votre paroisse pour un baptême, un mariage,
du catéchisme, des obsèques ou tout autre motif ?**

**Doyenné de Beauce
16, rue Roger Gommier
28150 Voves
02 37 99 09 85**

Recette : Le rata beauceron

Ingrédients

- * 800 g de pommes de terre
- * 200 g de lard frais
- * 2 oignons
- * 2 cuillères à soupe d'huile de votre choix
- * 700 ml d'eau
- * 2 cubes de bouillon de volaille
- * 1 cuillère à soupe de farine
- * fleur de sel, poivre du moulin

Recette gourmande
pour 4 personnes
Préparation : 10 minutes
Cuisson : 45 minutes

Préparation

Chauffer l'eau et délayer les cubes de bouillon de volaille, laver, peler et couper les pommes de terre en morceaux assez gros (type bouchée), éplucher et émincer les oignons, ôter la couenne du lard et le tailler en gros lardons, verser l'huile de votre choix dans une sauteuse et faire dorer les oignons et les lardons pendant 5 minutes à feu moyen. Remuer de temps en temps. Ajouter la farine, mélanger et laisser roussir pendant environ 2 minutes à feu doux, déposer les pommes de terre dans la sauteuse, mouiller avec le bouillon de volaille, saler et poivrer. **Laisser mijoter à feu doux pendant 40 minutes en remuant de temps en temps.**



Bonne dégustation !

Un peu d'histoire : Récit de Honville

Un témoignage sur la bataille du 16 juin 1940

Parmi les combattants qui affrontèrent les Allemands, le 16 juin 1940 à proximité de Boisville-la-Saint-Père, se trouvait l'adjudant-chef Marcel Rabaud, 29 ans. C'est à lui que l'on doit les quelques informations contenues dans cet article. Au moment des faits, il commandait la 4^{ème} section de la 3^{ème} compagnie du 1^{er} bataillon du 8^{ème} R.T.T. (Régiment des Tirailleurs Tunisiens).

A l'époque, ce régiment était considéré comme une unité d'élite. Chaque section (40 hommes) était équipée de quatre mitrailleuses «Hotchkiss», dont seize pour l'ensemble de la compagnie.

Vers le 20 avril 1940, le 1^{er} bataillon quittait Bizerte à bord du « De Grasse », un ancien paquebot transformé en croiseur auxiliaire. Après avoir débarqué à **Marseille**, les tirailleurs séjournèrent à Fréjus jusqu'aux environs du 10 mai, date à laquelle ils prenaient le train jusqu'à Brie Comte Robert. Leur mission consistait à tourner autour de Paris afin de repérer d'éventuels parachutistes allemands appartenant à la 5^{ème} colonne, ce qui laissait pour le moins circonspect et dubitatif l'adjudant-chef Rabaud. Progressant par étapes et le plus souvent à pied, un premier accrochage eut lieu à Argenteuil, le 13 juin, face à un petit détachement ennemi qui fut vaincu.

La 3^{ème} compagnie (C.M.3) restait en arrière-garde du bataillon et sa 4^{ème} section en arrière-garde de la compagnie. Un groupe commandé par le sergent-chef Ganeval, considéré par son supérieur comme un sous officier «hors-pair», se plaçait en protection avec deux mitrailleuses et tous les deux à trois kilomètres un second groupe se positionnait à son tour en attendant d'être dépassé par le groupe Ganeval, et ainsi de suite. C'est ainsi qu'à St Cyr les hommes du sergent-chef détruisirent deux autos-mitrailleuses allemandes. La prochaine étape était **Boisville-la-Saint-Père** où la C.M.3 arriva vers 10h00 du matin ce 16 juin. Après une très longue marche, les hommes étaient épuisés lorsque l'ordre leur parvint de reculer de 10km et de se mettre en batterie. Voici ce qu'écrivait Marcel Rabaud bien des années plus tard : Mon Capitaine voyant sa troupe exténuée refusa de repartir à pied et réclama des camions ainsi que du ravitaillement. A 11h30, la roulante et les camions arrivaient. Le temps de remplir nos gamelles et de nous installer pour manger (j'avais retiré mon équipement et mon manteau) qu'une pluie de balles et d'obus de 77 nous arrivait sur le paletot ! Et la danse commençait. Nous étions deux sections de mitrailleuses dans un petit bois, les autres et les compagnies de voltigeurs disséminés dans les blés. Nos pauvres mulets tombaient comme des mouches et pas que les mulets.

Dire qu'on n'a pas peur, c'est une sinistre blague ! Si on s'écoutait, on foutrait le camp à toutes jambes. Mais vous voyez une quarantaine de regards, dont des figures devenues grises (et non pâles comme celles des blancs) qui se tournent vers vous... Alors vous vous souvenez que vous avez la responsabilité de leur attitude et, par un effort surhumain, vous arrivez à montrer un visage impassible.

Ganeval devenait complètement fou ! Arracha une mitrailleuse des mains de ses servants et bondit sur la route en avant de la ligne de camions. Le temps que le capitaine, stupéfait, lui bondisse dessus pour le faire revenir en arrière, il prenait un 77 en pleine poitrine...un trou comme un bol !

Puis, c'était le tour du lieutenant-médecin Jacquet... et une balle à travers la gorge du sous-lieutenant Moralès.

Les Allemands en demi-cercle autour de nous, nous canardaient du village de Honville, sur notre gauche et d'une route en surplomb, à environ 1800 mètres en avant de nous. Ceux-là étaient un peu gênés par la colonne de camions sur la route. En plus, douze autos-mitrailleuses descendaient vers nous, à travers blés, en tirant sans arrêt. Nous avons replacé toutes nos pièces de ce côté-là, avons attendu qu'elles soient à 600m, et ouvrîmes un feu d'enfer, à balles perforantes. Trois s'arrêtèrent net et flambèrent, les autres fuirent à droite-droite avec un bel ensemble et se réfugièrent derrière Honville.

A ce moment, un craquement terrible dans les branches au-dessus de moi et j'avais la cuisse gauche coupée (pas aussi fort que je l'ai cru d'abord en voyant le sang) par un éclat d'obus. J'en avais également un dans le dos, mais presque rien du tout. Momentanément, j'allais me coucher entre les pattes d'un mulet mort et là, mon ange gardien avait déposé, tout exprès pour moi, sachant que j'avais une soif du tonnerre, une bouteille de vin blanc que j'ai bue entièrement, moi qui d'habitude le déteste.

Reprenant mes esprits et regardant autour de moi, je ne vis que morts ou blessés. La plupart des pièces restaient sans servants. Mon Capitaine, toujours debout jusque-là (un Davout ne se couche pas) tirait à une pièce qu'un sergent chargeait. Je me levais, en prit une avec son trépied, en position couchée, compris et allais me placer entre deux camions. J'ai peut-être tiré une dizaine de bandes quand je fus littéralement arraché de la sellette, fis demi-tour sur moi-même et n'eus que le temps de percevoir le cri du Capitaine: « Oh ! Foutre, lui aussi » Et je m'évanouis. »

Aux mains des Allemands

C'est toujours l'adjudant-chef Rabaud qui raconte : « Quand je me réveillais, vers 7h du soir, nous étions tous dans les bras de ces messieurs ! Un sergent alsacien et mon Capitaine me prirent chacun par un bras et, accompagnés par nos nouvelles nourrices, nous prîmes la direction du village à 600m de là. Une fois arrivés, on nous colla contre un grand mur que je crois être celui d'un cimetière. Nous avons échangé un regard avec Davout qui voulait dire : « Je crois que nous n'avons plus à nous en faire pour notre avenir. » Mais pas du tout ! C'était simplement pour nous fouiller. Pendant que le Capitaine était amené au Chef de bataillon allemand, j'étais moi dirigé sur l'infirmerie où, le major arrachant la manche de ma veste, me fit un premier pansement à l'épaule puis à la cuisse; j'avais reçu un genre de balle explosive à la pointe de la clavicule. Une autre balle avait traversé ma manche à 10cm du palpitant.

Un infirmier ayant sans doute demandé ce que j'étais, le docteur répondit « Oberfeldwebel. » A partir de cet instant, cet homme ne m'a jamais parlé autrement qu'au garde-à-vous. Le docteur me dit : « Ah quel malheur, pauvre belle France, pourquoi cette guerre... ». Je lui répondis : « qui est-ce qui l'a voulue, n'est-ce pas ? Vous êtes Allemand, je suis Français, nous ne serons jamais d'accord sur la question, alors il vaut mieux se taire, n'est-ce pas ? Oh vous êtes..., comment dit-on en français ? (Il se tape sur le front) Ah oui ! Têtu... » Plus tard, il m'a montré un carnet. Il y avait dessus toutes les adresses des endroits où il devait placer son service, jusqu'à Bordeaux.

Pendant ce temps mon Capitaine, interrogé par le Commandant allemand, déclina son identité :

François Davout d'Auerstaedt ce qui fit un effet bœuf sur un des admirateurs de Napoléon.

A partir de cet instant, même nos Arabes furent bien traités.*

Le soir, nous étions mis en ambulance, Davout, Revenusso (autre capitaine), le sous-lieutenant Moralès agonisant et moi-même. Elles ne sont pas douces les ambulances chez eux. Au moment de partir, le commandant allemand se présenta devant nous : « Je suis venu vous féliciter ; jusqu'à présent nous n'avions enfoncé que des portes ouvertes ; si ça peut vous faire plaisir, vous nous avez retardés d'au moins 24 heures. » Et il nous tendit la main. Nous eûmes une légère hésitation, puis mon capitaine répondit à son geste. Nous en fîmes tous autant.

L'adversaire était correct et, ma foi, sympathique. Je ne pense pas que nous ayons commis une trahison.

La difficulté fut de trouver un hôpital. Tous étaient bondés. L'ambulance n'arrivera à Paris qu'au petit matin et les blessés seront hospitalisés au Val-de-Grace à 7h du matin. Pendant le trajet, pratiquement tous les 10 kms, l'ennemi avait installé des barrages de contrôle. « On ouvrait les portes et des groupes de soldats nous regardaient avec curiosité. Jamais je n'ai entendu une insulte ; bien souvent on nous jetait des paquets de cigarettes et du chocolat. Puis le sous-lieutenant Moralès mourut en route, en dessous de moi. Alors nos visiteurs saluaient gravement et se retiraient. C'était des soldats comme nous et non ces misérables assassins de S.S. ... A 7h, on nous débarquait au Val-de-Grace. Le poste allemand sortit pour rendre les honneurs à la dépouille de notre camarade. »

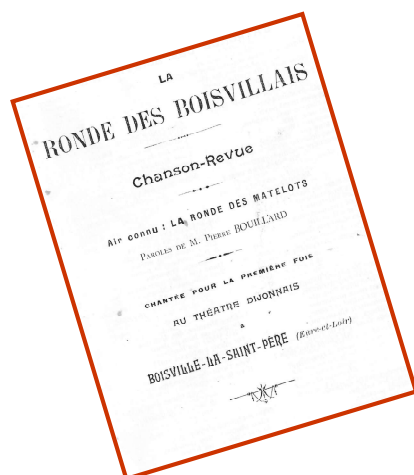
L'hospitalisation de Marcel Rabaud durera jusqu'en octobre. Considéré alors comme guéri, il est averti par le chirurgien de son prochain départ pour un camp de prisonniers. Avec la complicité du docteur Chicandard, il parvient à s'évader de l'hôpital, son intention étant de rejoindre Marseille et de s'embarquer pour l'Afrique du Nord. « Les premiers mois, nous étions gardés uniquement par des Allemands. Il y avait tout de même des évasions assez fréquentes par le mur longeant Port-Royal. Alors, on mit des gardes républicains de Paris. Il n'y eut plus d'évasions. Quand ces messieurs arrêtaient un candidat à la liberté, pris sur le vif, ils le remettaient entre les mains de la Gestapo. Des Français... incroyable !! »

Aussi, est-ce tout simplement par le poste de garde tenu par des Allemands, que mon père s'évada, muni d'un faux laissez-passer. Il traversa la France tantôt en train, tantôt à pied et parvint à Marseille d'où il s'embarqua pour la Tunisie. En 1944, il participait au débarquement en Provence et à l'occupation en Allemagne.

Ses faits d'armes lui valurent la médaille des blessés, la médaille militaire et la croix de guerre avec étoiles d'argent.

Au début des années 1970, il revenait là où il avait combattu. Au bord de la route trônait une stèle au milieu d'un petit espace clos par des arbustes. Le sol était légèrement sablonneux. En s'avançant jusqu'au monument, je vis mon père se pencher subitement en avant. Quand il se redressa, il tenait deux cartouches de mitrailleuse Hotchkiss. Par la suite, il les conserva précieusement dans une enveloppe.

**Selon les théories nazies, les Arabes et les Africains dans leur ensemble étaient des «Untermenschen» des dessous-hommes.*



LA RONDE DES BOISVILLAIS

Chanson-Revue

Air connu : LA RONDE DES MATELOTS

PAROLES DE M. PIERRE BOUILLARD.

CHANTÉE POUR LA PREMIÈRE FOIS
AU THÉÂTRE DIJONNAIS à
BOISVILLE-LA-SAINT-PÈRE (Eure-et-Loir)

LA RONDE DES BOISVILLAIS	
1 Boisville-la-Saint-Père Est un charmant pays ; Vous, comme moi, j'espère, Êtes de mon avis. Sans aucune bévue Pour tous ses habitants, Passons donc en revue Ses premiers commerçants. Ah ! nom d'un nom ! <i>Refrain</i> Comme ils rigolent ! Ils se gondoient ! Les habitants ! Les commerçants ! Car à Boisville, On s'aime pas d'être, Ou est heureux, Toujours joyeux !!!	4 Chevessier vous exhorte, Ah ! dam ! c'est un finand Qui vend sa viande morte, Puis fait du jambonneau. Chez Menault, la bidochie Jamais ne se dout'ra, Et pains, gâteaux, brioches, S'il vous les vendra ! Ah ! nom d'un nom ! <i>Refrain</i> L'asperge ravigote, C'est un mets délicieux, Mais... il faut de la crotte, Elle pousse bien mieux ! A Pommerau, la palme, A Handry, le laurier, Dans son plan, avec calme, Travaille aussi Meunier ! Ah ! nom d'un nom ! <i>Refrain</i> 6 Chez Meunier, des toilettes De noce ou bien de deuil, Chez Pillet des lunettes Ou encore un faux l'œil ! Si jamais votre montre Vient à démanéger, Vite Turbourg se montre Il va la corriger ! Ah ! nom d'un nom ! <i>Refrain</i> 7 Pour enfermer vos belles Chez Baumer, chez Boucher, Les serrures sont telles Qu'on ne peut les forcer. Charron est le modèle Des parfaits quincailliers ; Chez Lecoq, avec zèle, Turbin ses ouvriers ! Ah ! nom d'un nom ! <i>Refrain</i>
2 Comme ils payent patente Pour nous empoisonner, Ils vivent dans l'attente De bien nous pocherder. Le gros Chifflet et Come, Mesdemoisell' Chauveau, Dauvilliers, bon bonhomme ! Ne nous vend' pas de l'eau !!! Ah ! nom d'un nom ! <i>Refrain</i> 3 Chauveau vend la mélasse Et même les sabots, Racinet la potasse, Sauger les herdingots. Chaussier dans sa boutique, Marchand d'un épierier, Y attend la pratique, Ainsi que Fauconnier !!! Ah ! nom d'un nom ! <i>Refrain</i>	8 David fait des bronnettes, Mornas fait des canions, Cailliet fait des tablettes Avec des précautions, Puis pour tout dépêcher, Son fils va la porter S'il n'est pas à la pêche De quelque pauvre moyé. Ah ! nom d'un nom ! <i>Refrain</i> 9 Si Foirat recommande La savate, le soulier, Voyelle est à la mode, C'est un bon cordonnier, Fanon peut bien vous faire Groupières et bourrelets ; Et Foucault, là bas, ferre Les chevaux, les mulets. Ah ! nom d'un nom ! <i>Refrain</i> 10 Les maçons sont en nombre, Commençons par Guyot ! Accordez, sans encoûdre, Vend les briques, la clauz, Sauger peut bien vous faire Des puits de profondeur, Bourgin' pour se distraire Est maçon vilainement ! Ah ! nom d'un nom ! <i>Refrain</i> 11 Si vous voulez vous pendre Sevestre est bon cordier, Du tabac d'entrebande Y en a pas chez Laver ; Colas, lui, met en vente Du foin, qu'on peut flauer, Suré, vit de sa rente Et fait du vin clair ! Ah ! nom d'un nom ! <i>Refrain</i> 12 Le perruquier bayarde Demandez à Laya, Deschamps, notre bon garde Des gosses est le papa Pour rentrer chez leur mère Il donne le signal Qu'est-ce qui fait le contraire ? C'est Madam' Marchand ! Ah ! nom d'un nom ! <i>Refrain</i> 13 Qui donc fait du tapage ? Quel est donc ce laseur ? Je crois qu'il déménage, Eh ! c'est Macgascor ! Pour boir' je vous demande N'a-t-il pas le laurier ? Et je le recommande Aux filles à marier !!! Ah ! nom d'un nom ! <i>Refrain</i> 14 Par un beau tenard d'orage, Sans trompette ni tambour, Quand le tonnerre fait rage Au jardin fait un tour Il n'y a rien à craindre On n'est pas dérangé Les pourceaux sont à plaindre Mais très bon à manger ! Ah ! nom d'un nom ! <i>Refrain</i> 15 Les habitants d'Boisville Et de ses environs Chevannes ! Alloues ! Houville ! Sont tous de bons garçons ; Aucun d'eux n'est en reste De cœur et de bonté Vous le savez du reste Inutile d'insister ! Ah ! nom d'un nom ! <i>Refrain</i> 16 Il n'y a pas d'offense, Et prenez de bon cœur, Tous très contents, je pense, Avec moi tous en cœur ! Ah ! nom d'un nom ! <i>Refrain</i>

Document original ; ci-après les paroles lisibles.

1

Boisville-la-Saint-Père
Est un charmant pays ;
Vous, comme moi, j'espère.
Etes de mon avis.
Sans aucune bévée
Pour tous ses habitants,
Passons donc en revue
Ses premiers commerçants.

Ah ! nom d'un nom !

Refrain

Comme ils rigolent !

Ils se gendolent !

Les habitants !

Les commerçants !

Car à Boisville

On s'fait pas d'bile,

On est heureux,

Toujours joyeux !!!

2

Comme ils payent patente
Pour nous empoisonner.
Ils vivent dans l'attente
De bien nous pocharder.
Le gros Chifflet et Come,
Mesdemoisell' Chauveau,
Dauvilliers, bon bonhomme!
Ne nous vend' pas de l'eau !!!

Ah ! nom d'un nom !

Refrain

3

Chauveau vend la mélasse
Et même les sabots.
Racinet la polasse.
Sauger les berlingots.
Chaussier dans sa boutique.
Marchand d'vin-épicié,
Y attend la pratique,
Ainsi que Fauconnier !!!

Ah ! nom d'un nom !

Refrain

4

Chevessier vous exhorte.
Ah! dam'! c'est un finaud
Qui vend sa viande morte,
Puis fait du jambonneau.
Chez Menault, la bidoche
Jamais ne se donn'ra.
Et pains, gâteaux, brioche,
Sirou vous les vendra !

Ah ! nom d'un nom !

Refrain

5

L'asperge ravigote,
C'est un mets délicieux,
Mais... il faut de la crotte,
Elle pousse bien mieux !
A Pommereau, la palme.
A Haudry, le laurier.
Dans son plan, avec calme,
Travaille aussi Meunier !

Ah ! nom d'un nom !

Refrain

6

Chez Meunier, des toilettes
De noce ou bien de deuil.
Chez Pillet des lunelles
Ou encor' un faux l'œil !
Si jamais votre montre
Vient à déménager.
Vite Turbourg se montre
Il va la corriger !

Ah ! nom d'un nom !

Refrain

7

Pour enfermer vos belles
Chez Baumer, chez Boucher.
Les serrures sont telles
Qu'on ne peut les forcer.
Charron est le modèle
Des parfaits quincailliers :
Chez Lecoq, avec zèle.
Turbin' ses ouvriers !

Ah ! nom d'un nom !

Refrain

8

David fail des brouettes,
Mornas fait des camions.
Caillet fait des tablettes
Avec des précautions.
Puis pour tout dépêche.
Son fils va la porter
S'il n'est pas à la pêche
De quelque pauvre noyé.

Ah ! nom d'un nom !

Refrain

9

Si Foiret raccommode
La savat', le soulier,
Vovelle est à la mode,
C'est un bon cordonnier.
Fanon peut bien vous faire
Croupières et bourrelets :
Et Foucault, là-bas, ferre
Les chevaux, les mulets.

Ah ! nom d'un nom !

Refrain

10

Les maçons sont en nombre.
Commençons par Guyot
Decourtye, sans encombre,
Vend les briques, la chaux.
Sauger peut bien vous faire
Des puits de profondeur.
Bourgin' pour se distraire
Est maçon-vidangeur !

Ah ! nom d'un nom !

Refrain

11

Si vous voulez vous pendre
Sevestre est bon cordier.
Du tabac d'contrebande
Y en a pas chez Loyer
Colas, lui, met en vente
Du foin, qu'on peut flairer.
Suré, vit de sa rente
Et fait du vin clairot.

Ah ! nom d'un nom !

Refrain

12

Le perruquier bavarde
Demandez à Laya.
Deschamps, notre bon garde
Des goss' est le papa
Pour rentrer chez leur mère
Il donne le signal
Qu'est c'qui fait le contraire ?
C'est Madam' Maréchal !

Ah ! nom d'un nom !

Refrain

13

Qui donc fait du tapage ?
Quel est donc ce lascar ?
Je crois qu'il déménage,
Eh ! c'est Madagascar !
Pour boir' je vous demande
N'a t-il pas le laurier ?
Et je le recommande
Aux filles à marier !!!

Ah ! nom d'un nom !

Refrain

14

Par un beau temps d'orage.
Sans trompette ni tambour
Quand le tonnerr' fait rage
Au jardin fait un tour
Il n'y a rien à craindre
On n'est pas dérangé !
Les poires sont à plaindre
Mais très bonn' à manger !

Ah ! nom d'un nom !

Refrain

15

Les habitants d'Boisville
Et de ses environs
Chevannes ! Allonnes ! Honville !
Sont tous de bons garçons
Aucun d'eux n'est en reste
De cœur et de bonté
Vous le savez du reste
Inutile d'insister

Ah ! nom d'un nom !

Refrain

16 - Pour bis

Puisque j'ai su vous plaire
Il faut me pardonner
Car il peut bien se faire
Que j'en ai oubliés !
Il n'y a pas d'offense.
Et prenez de bon cœur
Tous très contents. je pense,
Avec moi tous en chœur !

Ah ! nom d'un nom !

Refrain

... et un peu nostalgique !



Un grand merci à toutes les personnes qui nous partagent leurs souvenirs...
N'hésitez pas à nous faire parvenir d'anciennes photos de Boisville, des récits ou petites histoires que vous jugerez intéressants à partager !



Association locale ADMR de VOVES
 ☎ 02.37.35.17.14. / ✉ contact@fed28.admr.org
www.fede28.admr.org

Au cœur de l'économie sociale et solidaire depuis 1945, l'ADMR est le premier réseau associatif national de services à la personne.

La mission de l'ADMR est de **permettre aux familles et aux personnes de vivre bien chez elles de la naissance à la fin de vie, en proposant une large gamme de prestations et de services :**



SERVICES
ET SOINS
AUX
SÉNIORS

ACCOMPAGNEMENT
DU
HANDICAP

ENTRETIEN
DE LA
MAISON

ENFANCE
ET
PARENTALITÉ

Aide à domicile, aide à la toilette, aide aux repas, aide aux courses, aide au lever et au coucher



Transport accompagné

Livraison de repas
www.livraison-repas-admr28.fr



Téléassistance classique pour le domicile
Téléassistance mobile avec géolocalisation pour les seniors actifs
www.teleassistance-admr28.fr



Entretien du logement, Entretien du linge
Services d'aide aux familles



L'association est animée par une équipe de bénévoles proches de ceux qui font appel à eux, et emploie du personnel salarié qui réalise les interventions auprès des personnes aidées.



L'ADMR recherche de nouveaux bénévoles pour

- Visiter les personnes âgées et isolées ;
- Aider au fonctionnement de l'association.

Si vous souhaitez donner un peu de votre temps, contactez-nous !

Rions un peu !

[Élu référent : Léon GOUHIER]

- Un jardinier célibataire cherche belle plante à qui rouler une pelle sans se prendre un râteau !
- En toute circonstance, un banquier doit savoir donner le change !
- Une bougie digne nous doit une fière chandelle.
- Quand le chat fait ses besoins ici, le chien chie là !
- Le métier de vidangeur, c'est du service après-ventre !



BULLETIN MUNICIPAL

MAIRIE DE BOISVILLE-LA-SAINT-PÈRE
1 RUE DU STADE
28150 BOISVILLE-LA-SAINT-PÈRE

mairie@boisvillelasaintpere.fr

☎ : 02 37 99 32 28

www.boisvillelasaintpere.fr